

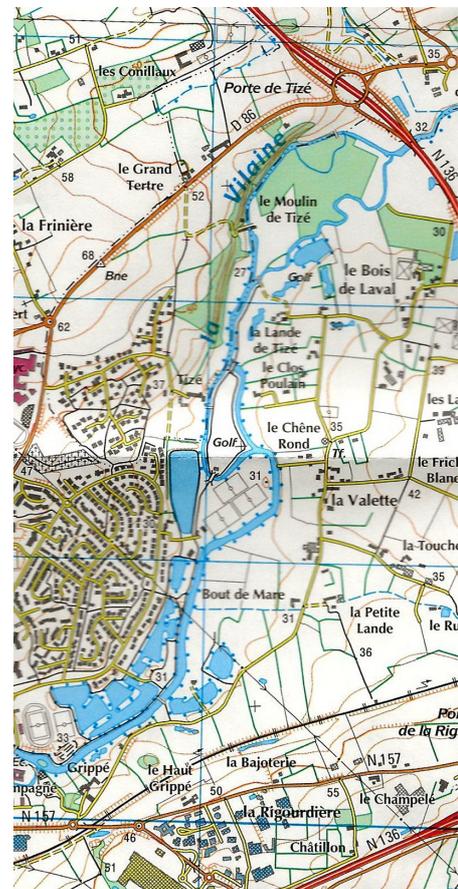
Les bras oubliés de la Vilaine

La vallée face au bourg d'Acigné, avec le cours de la Vilaine, est un paysage très familier. On l'imaginerait immuable. Mais, en explorant attentivement le terrain et en examinant des plans anciens, on découvre que sous les prairies et les haies se cache un entrelacs d'anciens bras oubliés de la rivière.

Lits mineur et majeur

A partir d'Acigné et jusqu'au Boël en Pont-Réan, au sud-ouest de Rennes où la Vilaine butte sur une barrière naturelle de schiste qui retient les alluvions, la rivière circule dans une large vallée. Dans les dépôts alluvionnaires de cette section, le cours de la Vilaine s'est dispersé en maints endroits en plusieurs bras.

Quelques kilomètres en aval d'Acigné, entre le passage sous la rocade et l'agglomération de Cesson-Sévigné, la Vilaine dessine plusieurs îles entourées de bras actifs en permanence (carte IGN actuelle). La basse-ville de Rennes (entre le cours actuel de la Vilaine aujourd'hui canalisé et le boulevard de la Liberté, mais aussi en amont et en aval du centre-ville), était parcouru également par plusieurs bras de la Vilaine jusqu'au 19^e siècle.



La configuration topographique en face le bourg d'Acigné est assez similaire, même si les bras secondaires de Vilaine n'y sont présents qu'à l'état de traces depuis longtemps.

On appelle lit mineur l'espace occupé en permanence par la rivière. Le lit majeur est la partie adjacente au lit mineur, inondée seulement en cas de crue. C'est la plaine d'inondation, qui constitue une capacité de stockage temporaire de cette eau d'inondation. En face d'Acigné, comme en plusieurs endroits dans le bassin de Rennes, des bras secondaires parcourent et encadrent l'étendue du lit majeur. Ces bras secondaires sont soit en eau en permanence, soit épisodiquement, soit fossilisés dans le tracé des champs et des chemins. C'est ce que nous allons découvrir dans les lignes qui suivent.



Montages des photographies aériennes réalisées par l'IGN lors de la dernière grande inondation de janvier 1995. Le bourg d'Acigné est au milieu et en haut de ce montage. La Vilaine a alors occupé la totalité de son lit majeur, sa plaine d'inondation naturelle, débordant tantôt surtout au nord de son lit mineur (entre la Marquerais en Thorigné-Fouillard à l'ouest et l'embouchure du Chevré), tantôt surtout au sud (entre le Val Froment et la Moinerie en Noyal-sur-Vilaine).



Le lit majeur de la Vilaine envahi par l'eau le 11 novembre 2019. Vue prise vers le nord, avec le bourg d'Acigné au fond.

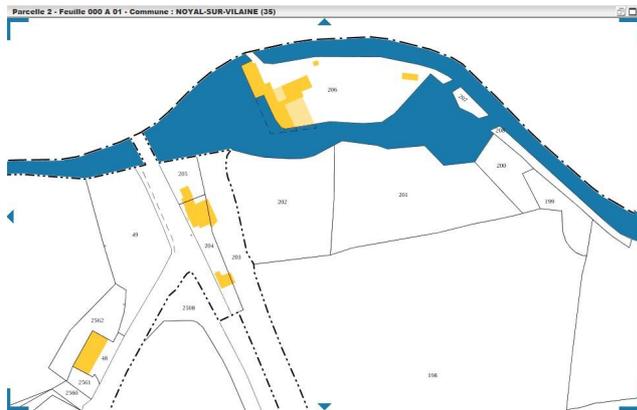
Dans la plaine alluvionnaire du bassin de Rennes, où la pente et le courant sont faibles, ces zones inondables, dont les anciens bras et anciennes îles, s'exhaussent lentement par le dépôt de la charge en suspension dans l'eau lors des inondations plus ou moins régulières.

Les îles de la Motte et du moulin d'Acigné

En face à la ferme de la Motte, une petite île, accessible par une passerelle, est formée par la scission sur une centaine de mètres de la Vilaine en deux bras. Le seigneur d'Acigné y avait établi sa chapelle au 13^e siècle.

En face de la base de kayak, dans le méandre, la parcelle dénommée Fort de la Motte sur le cadastre et où était implantée la motte féodale des seigneurs d'Acigné, était aussi une île, mais artificielle celle-ci. Creusée vraisemblablement au 12^e siècle au titre de douve pour protéger l'accès à la motte médiévale, lors de l'installation du seigneur sur le site, cette douve s'est progressivement comblée. Des cartes du 18^e siècle montrent que ce bras était alors encore partiellement en eau. Aujourd'hui ce bras est à sec, même si on peut encore en distinguer la forme sur le terrain.

Photographie aérienne de la zone de la Motte d'Acigné en 1950 (photo IGN). L'îlot à l'ouest est bien visible. La parcelle à l'est, désignée dans le cadastre sous le nom du « Fort », est séparée de la grande prairie au sud par une douve. Il s'en distingue aussi par sa végétation particulière : le terrain tourmenté par les douves et retranchements en terre est difficilement cultivable et abrite un bosquet d'arbre.



Le moulin d'Acigné est également installé sur une île (plan cadastral 2018). Le canal de dérivation qui l'entoure au nord et contrôle le cours de l'eau est-il artificiel ? C'est le cas le plus habituel avec les moulins à eau dont l'origine remonte au Moyen Âge. La chaussée, dont on distingue le tracé bien en amont du moulin contient l'eau dans le lit de la rivière puis dans le bief, ou canal d'amenée, la maintenant à un niveau haut jusqu'aux roues du moulin.

Ces îlots de la Motte et du moulin, de superficies modestes, étaient englobés dans un ensemble plus vaste de bras de la Vilaine, cette fois sans aucun doute naturels. En voici la description.

Une grande île entre Acigné et Noyal-sur-Vilaine

Au sud du lit actuel de la Vilaine, un grand bras courait de la Moinerie au Val Froment, sur le territoire actuel de Noyal-sur-Vilaine. C'était donc une grande île qui séparait les deux communes. Cette configuration se perçoit toujours lorsque l'on prend la route D 92, de Noyal-sur-Vilaine en direction de Liffré. Ce sont deux ponts que l'on franchit : un premier sur un vestige de bras et, 250 m plus loin, le pont principal sur le lit actif.

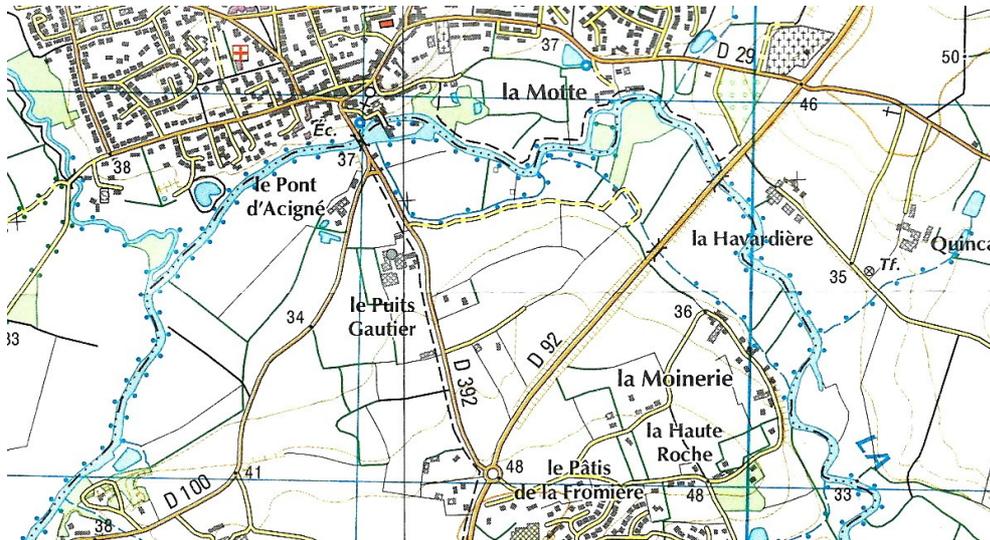
Sur cette capture d'écran Google Maps Satellite, en direction de l'est, on distingue parfaitement les deux bras de Vilaine, l'actif à gauche, le mort à droite, traversant la D92.



Un agréable chemin ombragé suit d'ailleurs ce vieux cours de la Vilaine, entre le Puits Gautier et la Moinerie, permettant de retrouver en de multiples endroits cet ancien lit de la Vilaine, parfaitement reconnaissable.

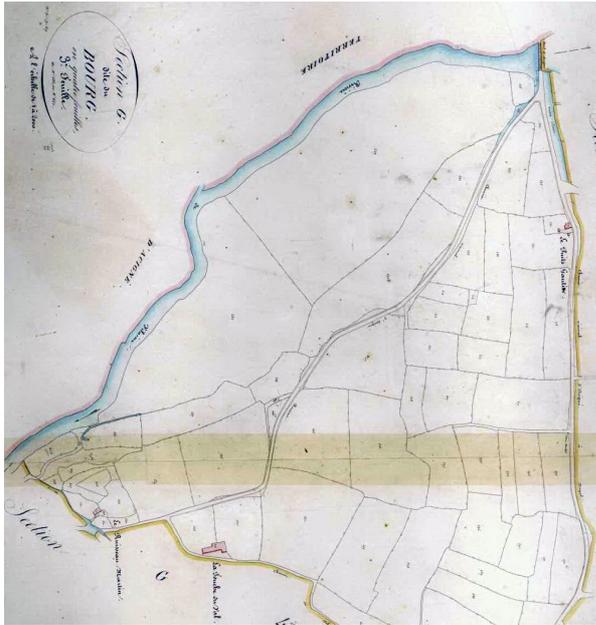


Entre le Puits Gautier et la Moinerie, l'ancien bras de Vilaine est régulièrement visible et, par endroit, en eau régulièrement (photo de gauche, le long du chemin partant du Puits Gautier et, photo de droite, à l'aplomb du premier pont sur la D92 en venant de Noyal).



La carte IGN actuelle trace l'ancien bras de la Vilaine entre le Puits Gautier et la Moinerie par un trait bleu continu ou discontinu sur la plus grande part de sa longueur.

Vers l'ouest cette fois, cet ancien cours de la Vilaine longe la route qui conduit au Val Froment avant de rejoindre le lit actuel au pied de ce village. De ce côté, l'ancien cadastre datant du milieu du 19^{ème} siècle dessine ce vieux cours de la rivière comme une succession de parcelles en domino ondulant dans la plaine. C'est la mémoire de sa mise en culture plus tardive par rapport à son environnement, une fois ce bras partiellement comblé et asséché.



Section du cadastre de 1850 de Noyal-sur-Vilaine (le plan original est pivoté de 90° pour avoir la même orientation de la carte actuelle au dessus). Longeant la route du Val Froment puis rejoignant la Vilaine au pied de la colline où est installé ce village, le parcellaire dessine encore le tracé de l'ancien bras. Les deux grandes parcelles forment un losange correspondant à l'île disparue. Au niveau du Puits Gautier et de l'embranchement des deux routes, le parcellaire a été totalement remanié par l'aménagement de cette zone de circulation. Mais, la photographie aérienne lors d'inondation (voir photo en début d'article) montre que le lit majeur de la Vilaine, et sûrement l'ancien bras secondaire, jouxte de très près la ferme du Puits Gautier, passant dans la prairie à son pied.

Vallée de la Vilaine lors d'un début d'inondation, vue vers l'est avec Acigné au fond (10 novembre 2019). On voit en amont du pied du village du Val Froment (en bas à droite), le cours de la Vilaine se scinder en 2 branches, celle active à gauche, la morte à droite, dessinant l'ancienne île au milieu.



Au pied du val Froment, l'ancien bras de Vilaine est un terrain marécageux et inculte (à gauche, au mois de mai 2017, à droite au mois de mars 2018). Il vient buter contre la colline où est établi le village, l'érosion ancienne ayant formée une rive légèrement escarpée. Cette zone se remet en eau régulièrement, même hors périodes d'inondation caractérisée.

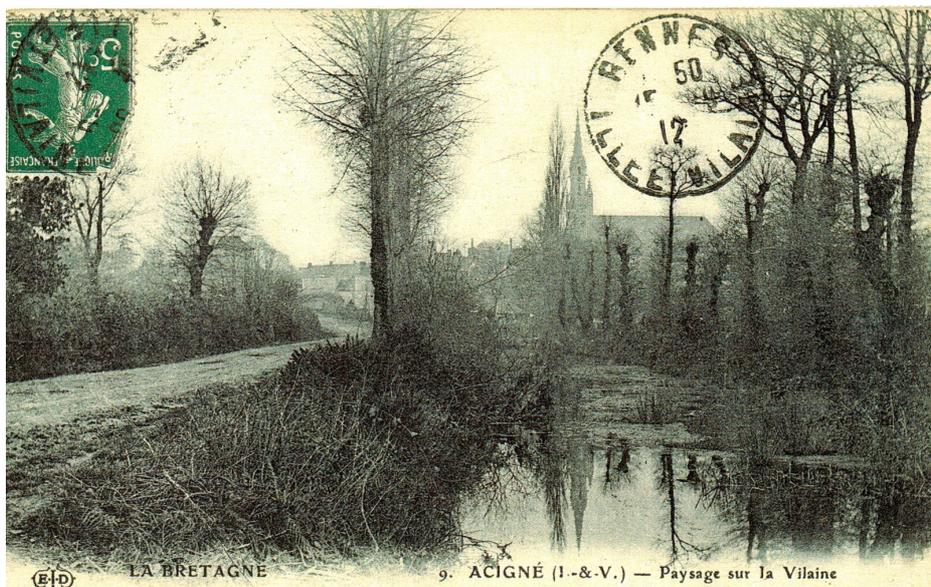


La D100, qui relie Acigné au Val Froment, en Noyal-sur-Vilaine, submergée en juin 2018. Cette route longe un ancien bras de la Vilaine et est submersible rapidement lors de montée du niveau de la rivière.

C'est donc une grande île en croissant de deux kilomètres de longueur qui s'intercalait entre le territoire de Noyal et celui d'Acigné, du Val Froment à la Moinerie. Cette île était peut-être entrecoupée avec des ramifications joignant les deux lits en face de la Motte et en face du bourg, formant au final trois îles. Certains détails de configuration rapprochée peuvent le laisser supposer, sans qu'on puisse l'affirmer fermement.

Le terrain très remanié autour du pont d'Acigné

Pour aller d'Acigné à Noyal dans les temps anciens, il fallait donc à l'origine franchir deux bras de rivière : le principal une fois au pied du bourg d'Acigné, comme aujourd'hui, et le deuxième juste avant le Puits Gautier, la première ferme à droite en allant vers Noyal-sur-Vilaine. Des remblaiements successifs pour faciliter le passage entre Acigné et Noyal ont notablement modifié le profil du terrain à la sortie du pont, rehaussant la route et effaçant ponctuellement le tracé du bras de Vilaine au pied du Puits Gautier.



Carte postale ancienne montrant la route d'arrivée à Acigné et la dérivation de l'ancien bras de Vilaine. Ce bras étant coupé par la levée portant la route, il a été dérivé parallèlement à cette route pour rejoindre directement le cours actuel entre le Pont d'Acigné et le moulin. Il a aujourd'hui une moindre dimension, l'élargissement de la route ayant empiété sur ce canal.

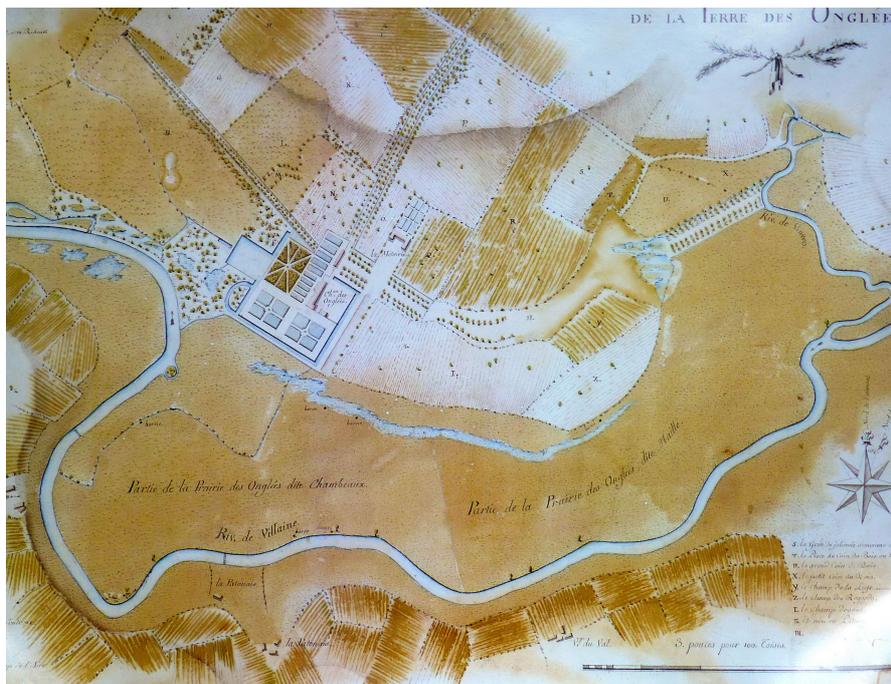
Le large fossé parallèle à la route était appelé par les Acignolais « ruelle des Berres » (transcription phonétique). Ce nom pourrait être en relation avec le terme de « boire »,

désignant en ancien français des bras morts de rivières, mot encore en usage dans des Pays de Loire. En ancien français et en gallo, cela se prononçait « bouère », voire « bère », comme se prononcer le verbe boire en gallo. Sur le cadastre de 1850, la ruelle des Berres apparaît comme un canal en eau le long de la route entre le Puits Gautier et la Vilaine mais il est désigné comme un « vieux chemin ». Il est tellement creux et en eau le plus souvent, même aujourd'hui, qu'on a du mal à imaginer cet usage de chemin. Mais pourtant la mémoire en a été gardée dans la dénomination. Sans doute était-ce le tracé initial du chemin creux qui remplissait auparavant la fonction de la levée actuelle.

Le tracé de cette « ruelle » ne débouche pas sur l'ancien pont d'Acigné détruit à la fin du 19^e siècle mais légèrement en amont, sur une zone où la rivière s'étale sur un fond caillouteux, sans doute témoin de l'époque où c'était par un gué que l'on franchissait la Vilaine. On peut penser que l'usage de ce chemin et de ce gué étant trop incommode, on décida d'y substituer un nouveau chemin sur une levée établie parallèlement à ce vieux chemin, avec un pont au bout. Pour ce, on prit la terre de remblais entre autre dans ce chemin préexistant, transformant celui-ci en vrai canal, ce qui permettait par la même occasion d'y détourner l'eau de l'ancien bras que la levée avait obturé.

L'île de la prairie des Onglées, à l'ouest d'Acigné

Cette fois-ci au nord de la Vilaine, un autre bras courrait entre les Onglées et l'embouchure du Chevré. Des plans anciens du 18^{ème} siècle figurent d'ailleurs toujours son tracé marécageux sur une certaine longueur. Ce vestige communique avec les douves du château des Onglées et devait se jeter à l'ouest dans la Vilaine. A la fin de la Guerre 39-45, des prisonniers allemands ont été placés aux Onglées et ont été chargés de drainer cette zone marécageuse en creusant un grand fossé sur son trajet, qui a été nommé « petit canal ». Si son tracé est net à proximité des Onglées, celui-ci se perd vers l'est dans la prairie humide des Onglées, au pied de l'embouchure du Chevré dans la Vilaine. On ne peut d'ailleurs pas exclure que ce tracé pouvait être le cours initial du Chevré, bifurquant vers l'ouest en dessous du pont actuel de Maillé pour s'étirer parallèlement à la Vilaine avant de la rejoindre en dessous des Onglées. Dans ce cas, la prairie des Onglées aurait été une presqu'île et non une île.



Portion de plan de la « terre des Onglées » datant de 1776 (coll. H. de Tréverret). Un ancien lit de la rivière dessine une île ou presqu'île constituée par la prairie des Onglées.

Encore plus à l'ouest, les traces d'un autre bras de la Vilaine est aussi identifiable, tant dans le parcellaire que dans la configuration du sol par endroit. Il part du château des Onglées en

amont et semble rejoindre la Marquerais en aval, en Thorigné-Fouillard. L'articulation de ce bras avec le précédent au niveau du château des Onglées est difficile à lire, l'homme ayant certainement refaçonné l'environnement autour du château par divers terrassements au fil des siècles. Le choix initial du site du château des Onglées, dans une zone entrecroisée de vestiges de cours d'eau, n'est peut-être pas lié au hasard, au même titre que pour celui de la Motte.

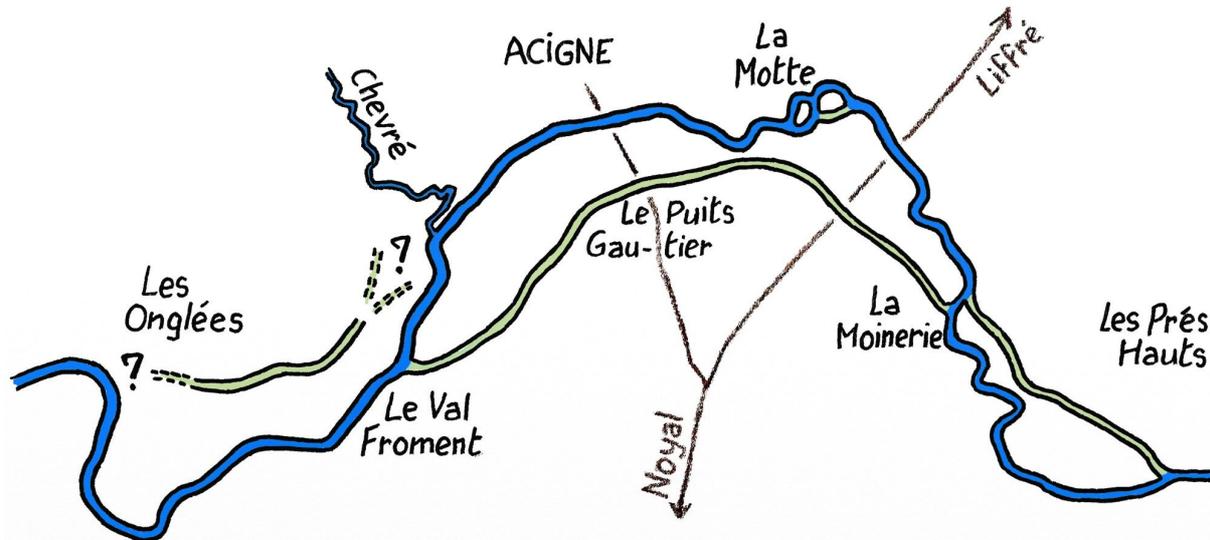
Une autre île entre Moncorps et les Prés Hauts, à l'est d'Acigné (photo aérienne Google 2018). On voit encore le débouché du bras dans le coin gauche en haut de la photo sous forme d'un diverticule de la rivière. Le bras longeait la bordure des champs cultivés, délimitant l'île, actuellement des prairies humides. La mise en place du moulin de Moncorps, en bas à gauche, a sans doute participé à la fermeture de cet ancien bras, dans l'objectif de concentrer le flux d'eau sur le bras sud où le moulin est établi.



Embranchement du « moignon » de bras de Vilaine en dessous la Havardière.

De quand date la transition entre ce paysage ancestral et l'actuel ?

Les premiers plans précis du cours de la Vilaine, du 18^e siècle, en particulier ceux préparatoires au projet de canalisation, qui ne fut jamais finalisé, nous montrent que la configuration actuelle était alors quasiment acquise. Les textes du Moyen Âge ne nous renseignent en rien sur le sujet. La marque assez nette de la configuration de ces anciens bras disparus dans le parcellaire agricole, par exemple entre le Pont d'Acigné et le Val Froment, indique que la transition est postérieure à la mise en culture initiale de la vallée alluvionnaire de la Vilaine. Ces quelques éléments laissent cependant une très large fourchette d'imprécision dans l'échelle du temps. Peut-être au Moyen Âge.



Le cours actuel de la Vilaine, en bleu, et les bras morts, en vert clair. Ce schéma fait la synthèse des précédentes observations. Les deux routes principales actuelles sont dessinées couleur sépia. Considérant l'îlot où est installé le moulin d'Acigné comme artificiel, il n'est pas dessiné ici.

Si les tracés des anciens bras sont reconnaissables sur leur plus grande longueur, ils prennent des allures différentes selon les tronçons. Par exemple, en prenant le chemin entre le Puits Gautier et la Moinerie, l'ancien lit peut apparaître de différentes manières.

- Parfois, la concavité du sol est encore visible et semble toujours naturelle, même si elle est très atténuée. C'est vraisemblablement l'effet d'un comblement naturel par les alluvions, le bras devenant de moins en moins actif au fil du temps.
- Parfois, par intermittence le long de l'ancien cours, on observe un nivellement complet assurée par des remblaiements à l'initiative d'un cultivateur, permettant une mise en culture à l'identique par rapport aux parcelles de droite et de gauche. Reste, dans ce cas, éventuellement un contour de la parcelle qui continue à épouser la forme des anciennes berges du bras de la Vilaine.
- Parfois le remblaiement précédent est partiel, l'homme ayant ménagé sur un côté un petit lit étroit mais profond, un grand fossé, évitant ainsi d'obturation totale de cet ancien lit et la stagnation de l'eau en amont.

Une question : le cours actuel et les anciens bras étaient-ils actifs ensemble ou le cours actuel a-t-il succédé aux anciens bras (qui étaient alors le cours principal, voire unique) ? Sur ce point, on peut penser que ces divers cours de la Vilaine ont été actifs simultanément et non successivement, un peu comme on peut l'observer du côté Cesson-Sévigné encore aujourd'hui ou à Rennes sous l'Ancien Régime. En effet le cours actuel de la Vilaine a sérieusement érodé le pied de la colline sur laquelle est établie le centre historique d'Acigné : ce ne peut qu'être l'œuvre de nombreux siècles d'érosion du cours actuel, actif donc de très longue date.

L'histoire du paysage resurgit lors des crues

1959

OUEST-France

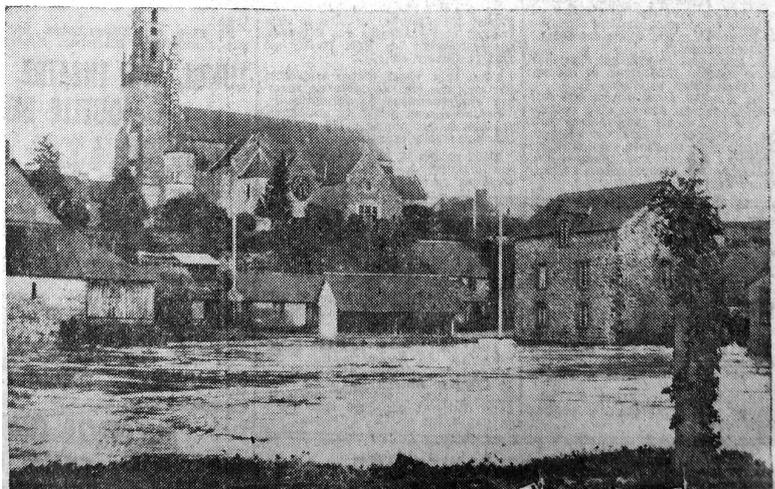
OUEST-France



LA MENACE DES INONDATIONS S'ACCENTUE AUTOUR de RENNES



Les pluies persistantes font peser une lourde menace d'inondations autour de Rennes. Entre les quais, dans la traversée de la ville, la Vilaine a monté de 20 centimètres. En amont, cette vaste étendue d'eau dans laquelle, au premier plan, gisent des troncs d'arbres arrachés, ce sont les prairies autour du bourg d'Acigné. Et ne dirait-on pas (photo ci-dessous) que les eaux ont envahi les lavoirs et les caves des maisons situées au bas de la colline, s'appêtant à monter à l'assaut des maisons que surplombe le clocher de l'église.



Article de Ouest-France le 25 janvier 1959. Cette configuration avec des bras se rappelle à nos bons souvenirs lors de crues, où l'eau sortant du lit principal retrouve son chemin dans les anciens bras. Avant la submersion totale, on voit d'ailleurs se reformer temporairement la configuration des anciennes îles. Puis, c'est toute la surface entre les deux bras qui est inondée, occupant l'ensemble du lit de la rivière. Pour pallier à cette submersion potentielle, la route qui prolonge le pont d'Acigné vers Noyal est construite sur une levée de terre, qui a encore été exhaussée à la fin des années 1990 après la crue de 1995. Cette route est aujourd'hui rarement coupée, tandis que celle qui conduit au Val Froment, qui traverse et longe un ancien bras de la Vilaine vers l'ouest et qui n'est pas surélevée, est inondée et fermée fréquemment.

Le bras des Onglées se remet aussi en eau à ces mêmes occasions, avant que la prairie des Onglées ne soit submergée à son tour.

La connaissance de l'histoire du paysage n'est donc pas sans intérêt, permettant de prendre en compte les configurations ancestrales pour anticiper les phénomènes naturels, que la mémoire peut oublier mais ne peut pas effacer.

Jean-Jacques Blain

Mis à jour le 16 novembre 2019

Sources : Cartes et photographies IGN, cadastre napoléonien disponible aux Archives Départementales d'I. et V., plans et cartes postales anciennes, Google maps, observations sur le terrain.